

Changer mon casier judiciere le n3 le mettre au1

Par laifa, le 03/01/2008 à 15:58

pour un boulot on me demande mon casier judiciaire n3 et je suis on conditionnelle et j aimerai qu il n apparaise pas et j ai entendu que I on pouvais le mettre au n1 ou n2 pour que sa ne me nuise pas a mon boulot et a qui doij m adresser pouriez vous m aider bad

Par Jurigaby, le 03/01/2008 à 21:43

Bonjour.

Il vous faut adresser une demande auprès de la juridiction qui a rendu la condamnation à votre encontre.